COMMUNE DE LA BAZOCHE-GOUET

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 mai 2023 à 20 heures 30

L'an deux mil vingt-trois, le **onze mai**, à **vingt heures trente**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni **à la Salle des Arcades, Espace E. VALLADON**, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOUDET, Maire.

La séance a été publique.

Nombre de membres en exercice : 15

ETAIENT PRESENTS : M. BOUDET - M. LEGRET - Mme DERAIS - M. CHAMPION - Mme SEVIN - M. HUGON - M. COCHARD - Mme. LINCKER - M. VIVET - Mme. JAULNEAU - M. LEGRAND - Mme AVISSE - M. DAMAS.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme DAIN - Mme GUIZIEN.

Monsieur Gérard LEGRET a été élu secrétaire.

Date de la convocation : 5 mai 2023

ORDRE DU JOUR

- **ENQUETE PUBLIQUE - CHOIX COMMISSAIRE ENQUETEUR**
- **VENTE TERRAIN LA GATE**
- **TARIF MOBIL HOME RIVIERA**
- **DECISION MODIFICATIVE CAMPING**
- **DECISION MODIFICATIVE COMMUNE**
- **VERSEMENT SUBVENTION COMPLEMENTAIRE BUDGET CAMPING**
- **ACHAT RIDEAU ECOLE**
- **MAITRE D'ŒUVRE FUTURE MAM**
- **DOSSIER LONGUE MALADIE - PERSONNEL COMMUNAL**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation qui lui a été attribuée par le Conseil Municipal (article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

FOURNISSEURS	OBJET	MONTANT TTC
BUREAU D'ETUDES ET DE DESSINS	**Étude thermique RT 2012 Futur gymnase**	1 920.00 €
DIVERS	Bons pour la commune + transport scolaire + maison de santé + camping municipal	Commune : 4 631,77 € Transport scolaire : 398,38 € Camping municipale : 693,49 €
LES PLANTES DU PAYS DUNOIS	Fleurs pour le printemps	425,33 €
SAS FERRE DUPIN	Raccordement électrique et pose sous compteur Mobil Home M. GOUHIER	320,28 €
SAS FERRE DUPIN	Raccordement électrique et pose sous compteur Mobil Home RIVIERA	1 134,18 €
MGR LOISIRS	Acquisition Mobil Home RIVIERA	15 400,00 €

1- ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL ET D'UNE PARTIE D'UNE PARCELLE

Une partie du chemin rural N° 86 dit de la Gâte située La Bazoche-Gouet et une partie de la parcelle YM 36 dit de La Gâte également située à La Bazoche-Gouet ne sont plus affectées à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité.

L'aliénation d'une partie de ce chemin rural n° 86 et d'une partie de la parcelle YM 36, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

En conséquence, après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural N° 86 dit de La Gâte et d'une partie de la parcelle YM 36 dit de La Gâte également en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration.

- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

2- TARIF 2023 - MOBIL HOME RIVIERA

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipale vote, à l'unanimité, les tarifs 2023 du Mobil Home Riviera au camping Municipal.

PERIODE	***Prix T.T.C.***
Week-end (2 jours samedi dimanche)	**165,00 €**
Acompte à la réservation	60,00 €
Week-end prolongé (3 jours vendredi ou lundi + week-end Ou 03 jours continus)	**212,00 €**
Acompte à la réservation	70,00 €
Semaine basse (avril mai juin septembre octobre)	**318,00 €**
Acompte à la réservation	105,00 €
Semaine haute (juillet août)	**412,00 €**
Acompte à la réservation	140,00 €
Nuitée (17 h à 11 h 30)	**83,00 €**
Acompte à la réservation	35,00 €
Caution (à la remise des clés)	**350,00 €**
Caution pour frais de ménage	**80,00 €**

3- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE

Monsieur Le Maire présente au conseil Municipale la décision modificative n° 1 de la Commune jointe en annexe.

Le Conseil Municipale, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 apporté au budget de la Commune.

28027	COMMUNE DE LA BAZOCHE GOUET	DM n°1 2023
Code INSEE	220 00 COMMUNE DE LA BAZOCHE GOUET	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	1 240,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0,00 €**	**1 240,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	12 663,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0,00 €**	**12 663,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-657363 : Subventions de fonctionnement aux éts à caractère administratif	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0,00 €**	**5 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
R-74111 : Dotation forfaitaire des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	102,00 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 621,00 €
R-741127 : Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0,00 €	0,00 €	348,00 €	0,00 €
R-742 : Dotations aux élus locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	255,00 €
R-74718 : Participations Etat - Autres	0,00 €	0,00 €	102,00 €	0,00 €
R-7488 : Autres attributions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 375,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	**0,00 €**	**0,00 €**	**450,00 €**	**19 353,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**0,00 €**	**18 903,00 €**	**450,00 €**	**19 353,00 €**
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 663,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**12 663,00 €**
R-1641-21530 : CYMNASE	0,00 €	0,00 €	11 863,00 €	0,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	**0,00 €**	**0,00 €**	**11 863,00 €**	**0,00 €**
D-2188-21543 : CANTINE SCOLAIRE	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00 €**	**800,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**800,00 €**	**11 863,00 €**	**12 663,00 €**
Total Général		**19 703,00 €**		**19 703,00 €**

4 - DECISION MODOFICATIVE N° 1 - CAMPING

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipale la décision modificative n° 1 du Camping jointe en annexe.

Le Conseil Municipale, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 apportée au budget du Camping.

28027	COMMUNE DE LA BAZOCHE GOUET	DM n°1 2023
Code INSEE	220 05 CAMPING MUNICIPAL DE LA BAZO	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0,00 €**	**5 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
R-757363 Établissements et services rattachés à caractère administratif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**5 000,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**0,00 €**	**5 000,00 €**	**0,00 €**	**5 000,00 €**
INVESTISSEMENT				
R-021 Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**5 000,00 €**
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00 €**	**5 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**5 000,00 €**	**0,00 €**	**5 000,00 €**
Total Général		**10 000,00 €**		**10 000,00 €**

5 - SUBVENTION COMPLEMENTAIRE - CAMPING

Monsieur Le Maire propose de verser une subvention complémentaire au budget du Camping d'un montant de 5 000.00 €.

Budget Commune 2023		***Budget Camping 2023***	
Art 657363	5 000,00 €	Art 757363	5 000,00 €

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement de cette subvention complémentaire au budget du Camping.

6- ACHAT RIDEAUX - RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise LA SCAB72 pour l'achat de rideaux pour le restaurant scolaire.

Le coût est estimé à 634.91 € H.T. soit 761.89 € T.T.C.

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet d'achat de rideaux pour le restaurant scolaire.
- Accepte le devis de l'entreprise LA SCAB72 d'un montant de 639, 91 € H.T. soit 761,89 € T.T.C.
- Autorise Monsieur le Maire à passer la commande et régler la facture.

7- REHABILITATION D'UN BATIMENT EN MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES - CHOIX MAITRISE OEUVRE

Monsieur le Maire présente le projet pour la réhabilitation d'un bâtiment en maison d'assistantes maternelles situé au 17 Ter rue des Fossés 28330 LA BAZOCHE-GOUET.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipale qu'il a lancé le marché pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment en maison d'assistantes maternelles situé au 17 Ter rue des Fossés 28330 LA BAZOCHE-GOUET.

Monsieur le Maire informe qu'un seul cabinet a déposé une offre.

Monsieur le Maire présente la proposition reçue par le cabinet MP Architecture à La Ferté-Bernard (72400) dont le montant provisoire est 18 750,00 € HT soit 22 500,00 € TTC.

Monsieur le Maire propose de retenir celle-ci pour la maîtrise d'œuvre de la future maison d'assistantes maternelles, avec les missions suivantes : esquisses, avant-projet sommaire et définitif, dossier permis de construire, projet de conception général, dossier de consultation des entreprises, mise au point du déroulement de travaux, visa des études d'exécution des contrats de travaux, assistance aux opérations de réception.

À l'unanimité, le Conseil Municipal

- Approuve le projet de la réhabilitation d'un bâtiment en maison d'assistantes maternelles
- Autorise Monsieur le Maire à lancer l'opération
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération
- Accepte de retenir le cabinet MP Architecture pour assurer la maîtrise d'œuvre.

8- ACHAT RIDEAUX – RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise LA SCAB72 pour l'achat de rideaux dans le cadre d'un premier équipement pour le restaurant scolaire.

Le coût est estimé à 634,91 € H.T. soit 761,89 € T.T.C.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le projet d'achat de rideaux dans le cadre d'un premier équipement pour le restaurant scolaire.
- Accepte le devis de l'entreprise LA SCAB72 d'un montant de 634,91 € H.T. soit 761,89 € T.T.C.
- Autorise Monsieur le Maire à passer la commande et régler la facture.

9- VIREMENT INTERNE COMPLÉMENT FINANCIER – CAMPING

Monsieur le Maire propose d'effectuer un virement interne complémentaire financier au budget du Camping d'un montant de 5 000,00 €.

Budget Commune 2023		***Budget Camping 2023***	
Art 657363	5 000,00 €	Art 757363	5 000,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce virement interne complémentaire financier.

10- Questions diverses :

Monsieur COCHARD :

- ✓ Avise le Conseil qu'aujourd'hui le forage des Linières est maintenant opérationnel.

Madame JAULNEAU :

- Demande s'il est possible de faire un accès PMR au cimetière. A cette demande, il est rappelé qu'il est toujours possible d'ouvrir les grilles pour accéder en voiture.

Monsieur VIVET :

- Informe le Conseil que les coffrages sont terminés au camping municipal pour l'installation d'un mobil-home.

Monsieur LEGRAND :

- Informe le Conseil que la sonorisation de l'église est en réparation.

Madame LINCKER :

- Demande s'il est possible de rénover la façade du Bureau d'Information Touristique. Il lui est répondu que des pourparlers sont en cours pour cette opération.
- Souhaite des informations sur les festivités du 14 juillet prochain.

Madame DERAIS :

- ✓ Donne des informations sur le transport scolaire.

Monsieur CHAMPION :

- ✓ Communique au Conseil des informations sur un prochain survol par un drone de l'église pour faire des photographies du 22 au 25 juin prochain.
- ✓ Donne des informations sur le suivi des dégâts causés sur le trottoir par un poids lourd au comportement peu scrupuleux le 12 juillet dernier. Une plainte avait été déposée à la gendarmerie et le devis des travaux de remise en état s'élève à 3 049 €.
- ✓ Informe le Conseil que les composteurs sont disponibles et donne des informations sur l'évolution de la collecte des déchets par le SICTOM.

La séance est levée à 22 H 35

Le secrétaire de Séance

Gérard LEGRET

Le Maire

Jean-Paul BOUDET